

Envoyé en préfecture le 27/09/2024

Reçu en préfecture le 27/09/2024

Publié le 27/09/2024

ID : 039-243900420-20240925-133\_2024-DE



Extrait du registre des délibérations  
du bureau de la communauté de communes du Val d'Amour

République française  
Département du Jura

## Séance du 25 septembre 2024

### Date de convocation

16 septembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, mercredi 25 septembre à 18h30 le Conseil communautaire de la Communauté de communes du Val d'Amour régulièrement convoqué, s'est réuni à Vaudrey au nombre prescrit par la loi, en présence du Président : Etienne Rougeaux.

### Objet

**Convention Région – Prêt d'honneur transition alimentaire Pays Dolois  
N°133/2024**

**Nombre de membres**

**40**

**Présents**

**Mesdames** Desarbres, Paillot, Sermier, Masuyer, Valot, Giancatarino, Faivre, Hählen,

**Présents**

Falcinella-Gillard, Alixant, Pate, Junod.

**Messieurs** Dejeux, Degay, Brochet, Timal, Poulin, Pichon, Rougeaux, Ramaux, Koehren,

Magdelaine, Chalumeau, Rochet, Fraichard, Bouton, Vuillet, Brugnot, Schouwey, Bigueur,

Besia, Mairot.

**Excusés** MM. Poctier (procuration à Jean-Claude Pichon), Truchot (procuration à Patricia Sermier), Chevanne, Théry, Della Santa, Coutrot, Joffre.

**Excusés** MM. Poctier (procuration à Jean-Claude Pichon), Truchot (procuration à Patricia Sermier), Chevanne, Théry, Della Santa, Coutrot, Joffre.

**Absents** M. Baton.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), notamment son article L. 1511-7,

Vu la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) qui clarifie les compétences des collectivités territoriales en matière d'intervention économique,

Vu la décision n°01/2020 du 3 juin 2020, par laquelle le Président décidait la création d'un fonds de prêt d'honneur dédié à l'accompagnement des entreprises impactées par la crise sanitaire,

Vu la délibération n°103/2023 du 3 juillet 2023, par laquelle le Conseil communautaire approuvait la création d'un fonds « Prêt d'honneur – Transition alimentaire » géré par l'association Initiative Dole Territoires dans le cadre du Projet Alimentaire de Territoire porté par le Pays Dolois,

Considérant la proposition de la Région Bourgogne Franche-Comté de signer une convention autorisant la Communauté d'agglomération du Grand Dole, la Communauté de communes Jura Nord, la Communauté de communes de la Plaine Jurassienne et la Communauté de communes du Val d'Amour à verser une subvention à Initiative Dole Territoires qui soutient la création et la reprise des entreprises,

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Autorise le Président à signer la convention d'autorisation en matière d'aide aux organismes de soutien à la création et à la reprise d'entreprise proposée par la Région.

Fait et délibéré les jours, mois et ans que dessus.

**Etienne Rougeaux**  
**Le Président**



**Virginie Pate**  
**Secrétaire de séance**

